

# Isère, les gens du voyage squattent le parc du château : le musée de la révolution française ferme

écrit par Durandurand | 13 juillet 2016



Insensé. La loi empêche d'expulser des délinquants qui occupent le parc du château... Et hop ! On ferme le musée de la révolution française. Pas grave, encore un élément de notre patrimoine auquel les touristes n'auront pas accès. On fait mourir peu à peu notre identité, notre histoire... Entre le grand remplacement et les lois qui avantagent les délinquants, on est mal barrés.

Merci Duflot ses prédécesseurs et ses successeurs qui ont bien verrouillé les choses pour que les délinquants – surtout s'ils sont étrangers ou font partie de la catégorie "gens du voyage"

occupant illégalement des lieux ne puissent être expulsés faute de lieu disponible.

Imaginons que vous ayez une petite maison isolée dans la campagne nivernaise, que vous ayez quelques hectares autour de cette maison, les gens du voyage viennent de recevoir un message très clair : pas de lieu d'accueil prévu pour eux à des kilomètres ? Y'a bon, ils peuvent s'installer chez vous ad vitam aeternam.

Ubu roi vous connaissez ? Encore que Kafka, au pays de Hollande, c'est pas mal non plus.

En attendant, je rêve de quelques citoyens assez couillus pour arriver avec tracteurs et autres engins de compétition pour mettre dehors les délinquants...

## **Christine Tasin**

Isère : un site touristique majeur ferme ses portes à cause de l'installation de gens du voyage

Le Conseil départemental de l'Isère a décidé de fermer au public l'accès au domaine de Vizille, haut lieu du tourisme local, à cause de la présence de 75 caravanes de gens de voyage.

*«Le week-end passé, 200 personnes, de passage dans le département, se sont introduites de force dans le parc du domaine [de Vizille] pour s'y établir, au pied du château, sans aucune autorisation ni information sur la durée d'occupation», a fait savoir le département de l'Isère, dans un communiqué publié lundi 11 juillet.*

L'intrusion des gens du voyage, disposant de 75 caravanes, a poussé le Conseil départemental à clore les portes du domaine au public – une décision douloureuse, dans la mesure où le site constitue l'une des principales attractions touristiques de l'Isère. Son château abrite en effet le musée de la Révolution française, qui accueille chaque année 800 000 personnes environ.



Aux pertes économiques s'ajoutent des dégâts écologiques, la flore du parc de Vizille incluant de nombreuses espèces végétales protégées.

### **L'expulsion rapide des occupants rendue presque impossible par la loi**

Outre la fermeture temporaire du domaine, le département a fait constater au plus vite l'installation illégale des gens du voyage par un huissier, et a déposé un référé auprès du tribunal administratif afin d'obtenir leur expulsion.

Le recours, toutefois, a peu de chance d'aboutir, en raison de l'absence d'aire disponible dans les environs pour accueillir les 200 occupants. La justice, en effet, ne pourra pas ordonner l'expulsion des gens du voyage sans lieu d'installation alternatif.

<https://français.rt.com/france/23577-isere-site-touristique-majeur>